

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 octobre 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, ARNAUD Jérôme, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

Absents excusés : ZAPATERIA Béatrice donne pouvoir à PEYRON Michel, TETENOIRE Michèle donne pouvoir à GANDOIS Jean-Pierre, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, DIDIER Alexandre donne pouvoir à PARPILLON Christian, BLANCHET Ouria donne pouvoir à DEPEILLE Zoia, MAILLARD Laurent donne pouvoir à GAMBAUDO Georges, SCARAFAGIO Stéphane, MARROU Jehanne, BERTRAND Gina.

Absents : GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert, BACHENET Claude.

RAPPORT N° 2025/227 : Transition écologique - Groupement de commande études structures pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Vu la délibération du conseil communautaire du 29 mars 2021 portant sur la réalisation d'une étude de potentiel photovoltaïque concernant les toitures des bâtiments et du 28 mars 2023 portant sur la réalisation d'une étude de potentiel photovoltaïque concernant les parkings ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 01 juillet 2022 portant sur la constitution d'un groupement de commande pour l'étude de potentiel photovoltaïque ;

Vu la commission Transition écologique et numérique, aménagement du territoire et déchets du 24 octobre 2023,

Considérant que la signature de la convention de groupement de commande doit faire l'objet d'une approbation par le Conseil Communautaire ;

Considérant que la convention prévoit que la CCSP en tant que coordonnateur du groupement sera en charge notamment de la passation des marchés ;

Considérant qu'une commission d'appel d'offres/marché, dont la composition est indiquée dans la convention, sera créée afin de procéder au choix du/des prestataires pour la réalisation des études ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITÉ :**

- **DE VALIDER** la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes et les communes de Embrun, les Orres, et Chorges, selon les termes de la convention jointe ;

- **DE DESIGNER** la CCSP comme coordonnateur du groupement de commande ;
- **DE DESIGNER** Madame la Présidente comme représentante de la commission d'appel d'offres /marché telle que décrite aux articles 4 et 6 de la convention ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer la convention de groupement de commande et tous les actes afférents et à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,




Chantal EYMEoud